



Ville de
BORDEAUX

bordeaux.fr

“

**MÊLONS-NOUS DE
CE QUI NOUS REGARDE !**

”

L'OBSERVATOIRE
DE LA DÉMOCRATIE
PERMANENTE

DROIT DE SUITE 2024 - 2025

**Qui sont les éloignés de la
participation citoyenne ?**

Mission Démocratie Permanente
Février 2026

Avant propos

Entre mars 2024 et mars 2025, les membres de l'Observatoire de la Démocratie Permanente se sont réunis pour répondre au sujet de saisine confié par le maire de Bordeaux :

Qui sont les éloignés de la participation citoyenne et comment les associer davantage au dialogue citoyen ?

Les membres ont présenté leur travail aux élus et services de la Ville ainsi que les 22 propositions en faveur de la participation des publics éloignés qu'ils ont adressées à la Ville lors d'une restitution le 22 mars 2025.

Ces propositions ont été étudiées par les services et les élus en suivant la restitution des membres.

Dès le lancement de l'Observatoire, la Ville s'est engagée à faire un retour transparent aux membres du niveau de prises en compte de leurs propositions.

Ce document présente les suites qui sont données à ces propositions, en présentant l'avis des services et des élus de la Ville sur chacune d'entre elles, tenant compte de critères tels que la faisabilité, l'opportunité, et les moyens nécessaires à leur mise en œuvre.

Les membres de l'Observatoire 2024-2025

Marine ALARI ; Anatole GARCIA; Karine ALVES; Fanny GELIN; Anaëlle ASSYA; Malik HADJERES; Nordine BEAUDRON; Karim HARROUCHE; Mélissa BENNOUNA; Isabelle JAVIER; Olivier BENSOUSSAN; Stéphanie JEANNEAU; Bernard CABROU; Dany KASTI; Juliette CLEMENT; François LEMAIRE; Isabelle DE CARVALHO; Virginie LICATA; Patrice DE LABARRE; Isabelle POGU - SAINT-MARC; Marguerite DHONT; Catherine SEGURA; Laurent DUPOUX; Simon SIRVEN; Raphaël DURANDY; Romain STUT; Efe EDOH; Jean-Didier THILLIER; Annie GARAT; Félix VIAUD

Edito

La Ville de Bordeaux a fait le choix d'une démocratie permanente ancrée dans l'action publique au quotidien. Des dispositifs se sont déployés, des pratiques ont évolué, et le dialogue citoyen s'est installé comme un principe structurant. Cette dynamique appelle aujourd'hui un regard lucide sur ses effets et sur celles et ceux qu'elle parvient — ou non — à toucher.

Une question demeure alors, essentielle : qui participe réellement ? Et surtout, qui reste à l'écart de ces espaces de dialogue et pourquoi ?

C'est à cette question que l'Observatoire de la Démocratie Permanente a souhaité répondre, non pour dresser un constat figé, mais pour nourrir une réflexion collective et exigeante sur nos pratiques. Le présent droit de suite s'inscrit dans cette démarche : regarder lucidement ce que produisent nos dispositifs, interroger leurs effets réels, et assumer que la participation citoyenne ne va jamais de soi.

Les enseignements de l'Observatoire sont clairs : malgré la diversité et la richesse des formats proposés, des inégalités de participation persistent. Elles recoupent souvent des réalités sociales, territoriales, générationnelles ou culturelles bien connues, mais elles interrogent aussi nos façons de faire, nos temporalités, nos langages, nos lieux, nos méthodes.

Ce droit de suite marque une étape importante. Il affirme une conviction politique forte : élargir la participation citoyenne ne consiste pas seulement à multiplier les dispositifs, mais à transformer en profondeur la manière dont la collectivité entre en dialogue avec les habitantes et les habitants. Cela suppose d'aller vers, d'adapter, d'expérimenter, parfois de renoncer à des formats éprouvés pour en inventer de nouveaux.

Ce document propose des pistes, des leviers, des questionnements, et surtout une méthode : celle de l'amélioration continue, de l'écoute, et du droit à l'essai. Il s'adresse aux membres de l'Observatoire ainsi qu'à toutes celles et ceux qui font vivre la démocratie locale au quotidien. C'est un point d'appui pour rendre la participation citoyenne plus accessible, plus inclusive et plus représentative de la diversité bordelaise, et pour continuer à faire de la démocratie permanente un projet politique vivant, exigeant et partagé.

Tiphaine Ardouin

Adjointe au Maire en charge de la Démocratie
Permanente et de la gouvernance par
l'intelligence collective

Propositions des membres

2024-2025

Donner envie aux personnes éloignées de participer à la vie démocratique et citoyenne

Action 1 : Varier et adapter les lieux des réunions

Action 2 : Lancer un chantier pour étudier la question de l'indemnisation des participants

Action 3 : Organiser un référendum citoyen / une consultation sur un sujet clivant

Action 4 : Encourager le recours au tirage au sort ou à l'appel à volontaires ciblés pour participer aux réunions publiques

Adapter les formats de réunion publique pour faciliter la participation des personnes éloignées

Action 5 : Adopter un format de réunion publique structuré et transparent dans les démarches de consultation

Action 6 : Favoriser un changement de posture des intervenants afin qu'ils soient transparents sur les objectifs de la consultation et sur la présentation du projet

Action 7 : Sourcer en permanence les informations citées par les intervenants

Action 8 : Permettre aux citoyens de coanimer les réunions publiques

Action 9 : Privilégier le format d'atelier en groupes dans les réunions publiques

Action 10 : Favoriser l'auto-organisation citoyenne

Former les habitants et les élus aux enjeux de la participation citoyenne

Action 11 : Définir un cahier de formation à la démocratie permanente pour les élus de la Ville de Bordeaux.

Action 12 : Explorer le lien entre l'IA et la participation citoyenne

Action 13 : Réaliser une enquête sociologique sur la ville de Bordeaux

Action 14 : Développer des outils ludiques d'éducation aux institutions

Mieux informer les citoyens sur la participation citoyenne et cibler les publics éloignés

Action 15 : Créer un compte spécifique Bordeaux-Démocratie sur les réseaux sociaux

Action 16 : Rajouter un QR code/Tag-NFC sur tous les formats de communication papier pour renvoyer vers le site de la Mairie

Action 17 : Rappeler régulièrement l'existence de la démocratie permanente par le biais de flyers et d'événements notamment

Action 18 : Compléter l'espace en ligne dédié à la démocratie permanente pour recenser les dispositifs et événements correspondants

Action 19 : Création et mise en place d'un « Qui fait quoi ? » sur la démocratie permanente dans la ville de Bordeaux.

Action 20 : Repenser le site de la Ville

Action 21 : Généraliser un format de communication FALC (Facile A Lire et à Comprendre) pour rendre l'information plus claire et accessible à tous

Action 22 : Développer la participation citoyenne dans les mairies de quartier

Introduction

Comment les propositions de l'Observatoire ont-elles été étudiées par la Ville ?

Ces propositions ont été présentées aux élus et aux services lors d'une plénière de restitution en mars 2025.

L'étude de faisabilité des propositions de l'Observatoire

Suite à la restitution des propositions par les membres de l'Observatoire, la Mission Démocratie Permanente a étudié la faisabilité des propositions avec les services concernés (Direction de la proximité ; Direction de la communication) afin de déterminer :

- Ce qui était déjà fait par la Ville
- Ce qui n'était techniquement ou légalement pas réalisable
- Ce qui pouvait être mis en œuvre à court ou à moyen terme
- Ce qui nécessitait une mise à l'étude

Les effets des travaux de l'Observatoire

Ce document présente les suites qui vont être données à chacune des propositions faites par l'Observatoire. Il précise également la manière dont les propositions de l'Observatoire ont été reçues par les services concernés.

Ce droit de suite vise à restituer, de la manière la plus sincère et transparente possible, les effets des propositions de l'Observatoire à moyen et long terme sur les politiques et les actions menées par la Ville de Bordeaux.

Le document précise alors pour chaque action proposée, la réception qui en a été faite par les services concernés et indique le niveau de réalisation de l'action.

Au total ce sont :



5

Actions étudiées



2

Actions à expérimenter



15

Actions engagées

Donner envie aux personnes éloignées de participer à la vie démocratique et citoyenne





Action engagée

Action 1

Varier et adapter les lieux des réunions

“ Afin de cibler plus précisément les publics concernés et faciliter la participation des publics éloignés. Pour cela, il est préférable de privilégier les rencontres physiques. Plusieurs lieux symboliques peuvent être envisagés tels les établissements scolaires (écoles primaires, collèges, lycées) et d'enseignement supérieur (universités, IEP, ESG, Ecole de la magistrature, Kedge, etc.), les bâtiments municipaux (Opéra, auditorium, conservatoire de Bordeaux, bibliothèque de Mériadeck) et espaces publics (parcs, marchés, places...) ou encore des institutions comme la Cité du vin, ou les locaux des associations. ”

Analyse de la proposition par la Ville

La proposition a interrogé les services et l'élue en charge de la Démocratie Permanente qui estiment que la proposition est déjà mise en œuvre. Les réunions publiques sont souvent organisées dans des lieux variés afin d'accueillir tous les participants dans les meilleures conditions tout en faisant varier régulièrement les lieux afin de faciliter la venue de tous. C'est le cas par exemple des conseils de quartier qui sont organisés dans différents secteurs d'un même quartier. Les derniers conseils de quartiers de Bordeaux Sud ont été organisés à la Salle Son Tay puis au Marché des Douves... Le choix des lieux de réunions publiques doit également tenir compte du coût de réservation et de la jauge.

Néanmoins, la proposition de l'Observatoire a incité la Mission à poursuivre en ce sens et à systématiser la recherche de lieux alternatifs.

Les actions mises en œuvre

- La Mission Démocratie Permanente a **conçu un document recensant l'ensemble des salles disponibles par quartier pour organiser des réunions publiques, en précisant les jauges, les superficies, leurs accessibilités et leurs prix**. Ce tableau sert de base pour varier les lieux de concertation et en identifier de nouveaux. Ce document va être mis à disposition des autres services de la Ville pour les encourager à varier et adapter leurs lieux de réunions publiques.
- Pour faire suite à la proposition de l'Observatoire d'utiliser les espaces publics comme lieux de réunion, **la Mission Démocratie Permanente expérimente ponctuellement l'organisation de réunions sur sites, en extérieur**. Ce fut le cas lors de la dernière réunion d'information sur le réaménagement de la place Lucien Victor Meunier du 25 novembre 2025.

Action 2



Action étudiée

Lancer un chantier pour étudier la question de l'indemnisation des participants

“ Cela pose la question de l'éligibilité, de l'impact de l'indemnisation sur la qualité des échanges et du travail produit (notamment si les participants viennent par intérêt pécunier) ainsi que celle de sa mise en œuvre du budget. Est-ce que ce ne serait pas utopique ?

Il est aussi possible d'envisager d'autres formes de défraiement (remboursement des frais de transport, places pour des manifestations sportives et culturelles, repas fourni, etc.). ”

Analyse de la proposition par la Ville

La question de l'indemnisation des participants interroge tout autant la Mission Démocratie Permanente que les membres de l'Observatoire. C'est également un sujet que souhaite mettre au travail l'adjointe au maire en charge de la Démocratie Permanente. Les services et élus se joignent aux réflexions des membres et ont, à plusieurs reprises, eu des temps d'échanges sur le sujet avec d'autres collectivités ou des réseaux de professionnels de la participation citoyenne.

Afin d'avancer plus concrètement sur l'opportunité, les enjeux, les effets et les conditions de mise en œuvre d'une indemnisation, le sujet mérite d'être encore travaillé par les services en s'appuyant notamment sur les futurs travaux de l'Observatoire.

Les actions mises en œuvre

- **La Ville a souhaité que le sujet puisse être approfondi par l'Observatoire** en confiant aux membres le sujet de la reconnaissance et de la valorisation de la participation citoyenne.
- C'est à partir de ce travail que la Ville pourra **envisager une expérimentation** à moyen terme
- **Le défraiement** par la prise en charge des repas, les gardes d'enfants proposées lors des conseils de quartiers, ou l'octroi de places de spectacles **est déjà pratiqué mais pourrait être appliqués à davantage d'instances participatives.**



Action 3

Organiser un référendum citoyen / une consultation sur un sujet clivant

Action à expérimenter

“ Pour cela, la Ville peut soumettre à concertation des habitants un sujet qui interroge un système de valeurs (philosophiques, politiques, sociétales, économiques, sociologiques) ou un sujet d'actualité (ex : le choix de la porte de l'Hôtel de ville). ”

Analyse de la proposition par la Ville

C'est une proposition que la Ville souhaite expérimenter à moyen terme. Pour cela, la Mission Démocratie Permanente a initié une étude de faisabilité de la proposition. Le fait que les membres de l'Observatoire insistent dans leur proposition sur le choix d'un sujet à enjeux est prise en compte et influencera le choix du sujet qui pourra être soumis à la votation citoyenne.

Il est également envisagé, dans le cadre d'une évolution des Conseils de Quartier, que soient à l'avenir posées aux habitants des questions plus clivantes et spécifiques à chaque quartier.

Les actions mises en œuvre

- **Une expérimentation à engager** pour le prochain mandat
- Un périmètre et **une méthode à définir** sur l'année en cours
- Une **évolution des sujets des Conseils de Quartier**



Action engagée

Action 4

Encourager le recours au tirage au sort ou à l'appel à volontaires ciblés pour participer aux réunions publiques

Analyse de la proposition par la Ville

La proposition de l'Observatoire est intéressante car le tirage au sort constitue aujourd'hui une méthode éprouvée pour mobiliser des habitants que la Ville ne parvient pas à mobiliser avec ses canaux de communication habituels (comme pour la convention citoyenne en 2023).

Pour autant, la Mission Démocratie Permanente estime que leur utilisation ne doit pas être systématisée dans toutes les réunions publiques mais doit dépendre du sujet de concertation, des personnes concernées et du format. À la suite de la proposition de l'Observatoire, la Mission Démocratie Permanente a expérimenté le tirage au sort lorsque celui-ci paraissait pertinent dans les concertations et continue d'étudier d'autres manières de le mobiliser.

Les actions mises en œuvre

- **Expérimentation sur la concertation de la charte de la place des Chartrons** pour laquelle les habitants participants ont été sélectionnés par appel à volontaires puis tirage au sort.
- **Expérimentation de la constitution d'un panel d'habitants propriétaires et non-propriétaires de chiens** dans le cadre d'une concertation autour de la place du chien en ville et au cœur des espaces publics. Un appel à volontaires sera lancé pour construire le panel.
- **Mise à l'étude de tirages au sort puis envoi de courrier** (à partir des fichiers de la poste par exemple) pour inviter des personnes - extérieures aux canaux de communication habituels - à participer à des réunions publiques. Les réunions publiques étant officiellement ouvertes à tous et toutes, cette démarche répondrait davantage à un enjeu de communication "inclusive" plutôt qu'à la constitution de groupe de travail.

Adapter les formats de réunion publique pour faciliter la participation des personnes éloignées





Action engagée

Action 5

Adopter un format de réunion publique structuré et transparent sur les démarches de consultation.

“ Systématiser dans toutes les réunions publiques organisées par la Ville la présentation d’un déroulé de réunion clair net et précis avec l’ordre du jour et ses étapes (ex : temps de questions/réponses), le statut des intervenants et les compétences de chacun d’entre eux ainsi que les règles de bon déroulé et de prise de parole.

À la fin de chaque réunion, proposer explicitement aux participants de donner leur mail afin de recevoir le compte-rendu et de suivre l’avancée des projets, les organisateurs s’engageant à faire une restitution des actions décidées. ”

Analyse de la proposition par la Ville

La Mission Démocratie Permanente organise des réunions publiques sur le territoire ou appuie les services de la Ville dans l’organisation de leurs réunions de concertations. Elle veille à ce que les présentations indiquent l’ordre du jour, le déroulé et les règles de prise de parole. La Mission Démocratie Permanente reconnaît qu’en fonction des délais, du type de réunion publique, ces déroulés peuvent être moins lisibles. Quant aux comptes rendus ceux-ci sont envoyés aux participants lors des conseils de quartiers ou d’autres réunions publiques (forums tranquillité, interpellations citoyennes...) mais la pratique ne s’est pas encore systématisée sur l’ensemble des concertations de la Ville.

Les actions mises en œuvre

- Pour systématiser les présentations incluant un déroulé clair, l’ordre du jour et les règles de participation dans l’ensemble des réunions publiques, **la Ville va créer une banque de présentations powerpoint type**. Elle sera mise à disposition des services et élus lorsqu’ils organisent une réunion publique.
- **La Ville a créé une boîte à outil** destinée aux agents afin de les aider à rédiger les comptes rendus.
- Les agents veilleront à **préciser** à chaque fois que cela est nécessaire, **le niveau de la participation citoyenne attendue** et à **présenter** en début de chaque réunion, **un chronogramme** reprenant les étapes passées ou à venir de la concertation/consultation



Actions engagées

Actions 6 et 7

Favoriser un changement de posture des intervenants et sourcer en permanence les informations citées

“ Ces actions permettraient de renforcer la transparence des interventions (élus, services) concernant les objectifs de la consultation et la présentation du projet (le calendrier, les contraintes techniques, le projet politique auquel il répond). Il est important que les intervenants soient “ vrais ” dans leurs interventions, intègrent le « mea-culpa » et citent leurs sources afin d’éviter les débats qui remettent en question les données partagées aux participants. ”

Analyse de la proposition par la Ville

Les propositions 5, 6 et 7 font écho à la fonction d'accompagnement et d'appui de la Mission Démocratie Permanente auprès des services de la Ville pour les aider à concevoir et à organiser leurs démarches de concertation. Les propositions de l'Observatoire ont permis de faire évoluer la manière de travailler avec les services et d'identifier les outils qui faciliteraient l'intégration d'un changement de posture. La réflexion a conduit à la création d'un groupe de travail interne pour créer des guides méthodologiques à destination des agents et des élus, précisant par-delà les questions de méthode de la participation citoyenne, les enjeux de posture vis-à-vis des habitants.

Les actions mises en œuvre

- **Lancement d'un groupe de travail interne** en juin 2025 pour faire le bilan des accompagnements et identifier les pistes d'amélioration de ces accompagnements
- **Développement d'un ensemble d'outils pédagogiques et didactiques pour mieux accompagner les élus et les services** dans leur appropriation des enjeux de la participation citoyenne : **guides, outils, formations, espace intranet en ligne.**

Action 8



Action étudiée

Permettre aux citoyens de coanimer les réunions publiques

“ Il s’agit d’expérimenter la proposition, plus précisément les conseils de quartier, considérant que la coanimation permet de former les citoyens à la démocratie. Pour cela, un appel à volontaires peut être fait auprès des habitants en amont sur la base de l’ordre du jour prévu. Les habitants qui souhaiteront coanimer la réunion devront être associés aux réunions de préparation du conseil de quartier. ”

Analyse de la proposition par la Ville

La proposition interroge à plusieurs niveaux - l’organisation, le recrutement, la formation des habitants mais aussi de l’impact de la co-animation sur les réunions publiques. Animer (ou co-animer) une réunion publique mobilise des compétences professionnelles spécifiques. L’animation implique de présenter l’ordre du jour, le déroulé de la réunion, les différents intervenants mais aussi de modérer les temps d’échange (en atelier ou en plénière). Cela nécessite d’avoir une posture neutre : c’est à dire ne pas mettre en avant sa propre subjectivité. Permettre à un habitant de coanimer une réunion, c’est également lui enlever la possibilité de s’impliquer dans le fond du sujet ou de donner son propre avis.

Les actions mises en œuvre

- **Expérimentation d’une intervention d’un habitant - expert** lors de la session d’automne-hiver 2025 des Conseils de Quartier : intervention d’un habitant pour présenter les rénovations énergétiques effectuées sur son logement, dans le cadre de la présentation du dispositif Ma Rénov de Bordeaux Métropole, d’abord en présentiel à Nansouty Saint-Genès puis à travers une vidéo synthétique
- Plusieurs pistes ont été mises au travail : **proposer à des habitants d’intégrer des temps de préparation de réunions** ou d’intervenir comme des “experts” de certains sujets.



Action engagée

Action 9

Privilégier le format d'atelier en groupes dans les réunions publiques

Analyse de la proposition par la Ville

Le format des différents temps de dialogue organisés par la Ville dépend des objectifs de la concertation, des parties prenantes, des éléments qui sont mis au dialogue.

Le choix d'organiser des ateliers en groupes doit s'inscrire dans un projet et poursuivre un objectif défini. La Ville reconnaît que ce format présente de nombreux intérêts : il facilite les échanges et prises de paroles, il permet d'exprimer des idées plus complexes, il limite les informations descendantes...

C'est pourquoi, la Ville a déjà expérimenté ce format, notamment au sein des conseils de quartier en 2024 et continue d'y recourir lorsqu'il présente un intérêt dans la stratégie de concertation.

Les actions mises en œuvre

- **A été expérimenté** dans les conseils de quartier de 2024
- Plusieurs réunions publiques infos-travaux (Rue de Pessac ; place Lucien Victor Meunier) ont été organisées en format de plénière et **suivies par une déambulation autour des éléments d'information.**
- **Sous-groupes expérimentés** dans les forums tranquillité, le cycle de rencontre de Saint Augustin ; La charte de la place des Chartrons ; le jardin Galin.



Action engagée

Action 10

Favoriser l'auto-organisation citoyenne

“ Inciter les habitants à se saisir de l'atelier des initiatives citoyennes en communiquant dessus dans les conseils de quartier et présenter le fonctionnement du dispositif sur le site web de la démocratie permanente. ”

Analyse de la proposition par la Ville

L'Atelier des initiatives est un dispositif permettant de soutenir et faciliter les actions d'intérêt général portées par les citoyens et les citoyennes qui habitent, travaillent ou étudient à Bordeaux. Ce soutien comprend un accompagnement financier et une palette d'outils pour permettre aux porteurs d'initiatives de mettre en oeuvre leur projet.

Lors de son lancement en octobre 2024, l'atelier des initiatives a fait l'objet d'une campagne de communication sous formes de flyers, de permanences dans les Conseils de Quartier et de présentation dans les infolettres des quartiers. Au second semestre 2025, 15 dossiers ont été présentés en commission, témoignant de l'intérêt des habitants pour le dispositif. Une page web est dédiée au dispositif sur la plateforme Bordeaux Participation et présente son fonctionnement.

Les actions mises en œuvre

À la suite de la proposition de l'Observatoire et des premiers éléments de bilan concernant le dispositif, la Mission Démocratie Permanente a souhaité communiquer davantage sur le dispositif en 2025-2026 :

- **Stand de présentation** de l'atelier des initiatives et du dispositif d'interpellation citoyenne à chaque conseil de quartier en 2025
- **Aller-vers dans les quartiers** pour aller présenter le dispositif aux structures « relai » des territoires
- **Présentations aux directions municipales** en lien avec des publics cibles
- **Partenariat renforcé** avec des centres sociaux afin qu'ils soient relais du dispositif
- **Coordination avec les mairies de quartier** (SG et/ou CAT).

Former les habitants et les élus aux enjeux de la participation citoyenne





Action 11

Action étudiée

Définir un cahier de formation à la Démocratie Permanente conçu spécifiquement pour les élus de la Ville de Bordeaux

Analyse de la proposition par la Ville

L'article L. 2123-12 du CGCT dispose que « les membres d'un conseil municipal ont droit à une formation adaptée à leurs fonctions ». Les élus sont incités à suivre des formations lors de leur mandat. Par ailleurs depuis 2020, les formations sont obligatoires pour les élus ayant reçu une délégation et ce, dès la première année de leur mandat. Ces formations doivent être dispensées par des organismes agréés. Durant le mandat 2020-2025, les élus ont reçu une formation sur la participation citoyenne dispensée par un prestataire spécialisé. Celle-ci devrait être reconduite et dispensée par un nouvel organisme pour les prochains élus du mandat 2026-2032.

Les actions mises en œuvre

- **Les élus ont déjà reçu une formation à la démocratie participative lors de ce mandat**, assurée par un prestataire extérieur en collaboration avec la Mission Démocratie Permanente
- **Cette session de formation pourra être proposée aux élus** lors du prochain mandat.



Action engagée

Action 12

Explorer le lien entre l'IA et la participation citoyenne

“ La Ville peut engager une réflexion sur l'IA dans le domaine de la participation citoyenne. Si l'IA semble offrir des opportunités considérables pour renforcer et accompagner le dialogue citoyen, son utilisation doit être raisonnée et éthique. Pour amorcer cette réflexion, comme l'ont déjà fait de nombreuses villes, il apparaît essentiel :

- D'engager des temps de réflexion réunissant élus, services municipaux, experts et citoyens au sein de groupes de travail dédiés.
- De sensibiliser les acteurs municipaux et les citoyens en organisant des ateliers et des conférences sur les opportunités et les dérives de l'IA dans la gouvernance locale.
- De former les élus, les agents municipaux et les citoyens afin de leur donner une meilleure compréhension de cet outil et de ses implications. ”

Analyse de la proposition par la Ville

Les services numériques mutualisés entre les communes et la Métropole se sont emparés de la question de l'IA, de ses enjeux et de ses usages dans les collectivités.

Les actions mises en œuvre

- **La Métropole et les services numériques mutualisés se sont dotés d'un cadre** (charte, gouvernance, bonnes pratiques, formations) afin de réguler les usages de l'IA. Ce cadre s'articule autour de plusieurs principes : confidentialité, propriété et droit intellectuel, intégrité
- **La Métropole a lancé le plan IA** incluant plusieurs expérimentations telles que Delibia (sourcing pour recherche dans les politiques territoriales) et Stacoptim (expérimentation sur l'optimisation énergétique des bâtiments)
- **Des formations ont été dispensées** par l'ICPC (Institut de la concertation et de la participation citoyenne) et Décider Ensemble aux agents intéressés et devrait continuer en 2026
- **Une réflexion a été lancée sur la manière d'utiliser au mieux le potentiel de l'IA** dans les activités de la Mission Démocratie Permanente.



Action 13

Action engagée

Réaliser une enquête sociologique pour mieux connaître les besoins du territoire

“ L'enquête sociologique permettrait de mieux connaître le tissu local associatif, les personnes qui résident dans les quartiers de Bordeaux ainsi que leurs besoins et leurs envies pour mieux les connaître et les cibler dans les dispositifs de la Ville. Les données déjà disponibles (études de l'INSEE, de la métropole de Bordeaux...) pourraient être analysées et complétées dans ce sens. ”

Analyse de la proposition par la Ville

La proposition de l'Observatoire a été reçue comme une invitation à renforcer la connaissance de la sociologie des quartiers afin de mieux connaître le territoire, les besoins des habitants et des organisations. Plusieurs initiatives ont été lancées en 2025 afin de récolter ses informations et les traiter. Le recrutement des 8 Chargés d'Animation Territoriale dans chaque quartier s'inscrit dans ce projet d'aboutir à une meilleure connaissance et interrelation entre la Ville et les territoires. La proposition de l'Observatoire invite donc les services à poursuivre le travail déjà engagé.

Les actions mises en œuvre

- Recrutement des CAT dans chaque mairie de quartier qui travaillent actuellement sur **un diagnostic socio-démographique des quartiers à partir des données de l'insee** et comprenant une cartographie afin de mieux connaître le tissu associatif local et les réseaux d'acteurs.
- **Enquêtes sociologiques menées par des prestataires** extérieurs sur les quartiers et qui seront complétés par les services en y ajoutant un ensemble de données.
- **Expérimentation d'un diagnostic d'usages dynamiques** par le biais d'un cycle de rencontres organisées dans le quartier de Saint-Augustin



Action engagée

Action 14

Développer des outils ludiques d'éducation aux institutions et des programmes éducatifs modernes adaptés à tous les âges

“ Ces outils pourront être utilisés dans les consultations de la Ville (tournée du parlement mobile, PREX) et notamment pour toucher les jeunes publics (conseil municipal des enfants, écoles primaires). ”

Analyse de la proposition par la Ville

La Mission Démocratie Permanente n'avait jusqu'à présent pas étudié la possibilité d'utiliser un jeu dans ses accompagnements, en interne ou avec les habitants et particulièrement les jeunes. La proposition de l'Observatoire a permis d'initier de nouvelles actions afin de renforcer la dimension ludique des accompagnements et des temps de dialogue avec les habitants, particulièrement les jeunes.

Les actions mises en œuvre

- La Mission Démocratie Permanente a réalisé un benchmark des différents jeux d'éducation aux institutions disponibles. Elle en a identifié plusieurs et les a testé afin de **se constituer une ludothèque**.
- Elle a par exemple **testé un jeu (Zone à Débattre)** qui pourra être réutilisé en interne avec d'autres services pour renforcer les compétences de débats constructifs et d'argumentation.
- Un jeu en particulier, « **Démopratiques** », a **retenu l'attention de la Démocratie Permanente. Le jeu sera testé** à la prochaine édition du PREX en 2026 avec des jeunes des centres d'animations.
- Enfin, **une expérimentation de création d'un jeu/maquette** pourra être réalisée sur la concertation du futur cœur de quartier du Grand-Parc

Mieux informer les citoyens sur la participation citoyenne et cibler les publics éloignés





Action 15

Action étudiée

Créer un compte spécifique Bordeaux-Démocratie sur les réseaux sociaux

“ Ce compte serait dédié à l'actualité démocratique de la Ville de Bordeaux. Communiquer davantage sur les réseaux sociaux (ex : « qu'est-ce qu'un conseil de quartier ») en privilégiant des formats visuels et courts. ”

Analyse de la proposition par la Ville

Auparavant, il existait un plus grand nombre de comptes de la Ville sur les réseaux sociaux. Ces comptes n'étaient pas tous animés et alimentés de la même manière, certains étaient même inactifs. En effet, la vie d'une communauté et d'un compte sur les réseaux sociaux implique d'avoir un agent pour animer la page et des informations sur lesquelles communiquer régulièrement.

Plutôt que de multiplier les comptes et par conséquent, de fragmenter les informations, la Direction de la Communication a choisi de recentrer l'activité de la Ville sur un seul compte et créer une identité visuelle unique. Cela permet de clarifier qui est l'émetteur et de centraliser les informations concernant la Ville. Sur ces comptes (Instagram et twitter) la Ville communique sur les actions de la Démocratie Permanente, par exemple lors de la tournée du parlement mobile ou des conseils de quartier

Les actions mises en œuvre

- La Direction de la Communication propose d'**explorer la piste de la communication sur LinkedIn** pour les projets de la Mission Démocratie Permanente qui ont un lien avec la recherche par exemple (la communauté cible sur ce réseau).
- Elle souhaite également **explorer la possibilité de faire davantage de communication sur la Démocratie Permanente en format stories sur Instagram** en publiant des stories plus longues et qui mettent en avant des témoignages d'habitants. Ces témoignages devront toutefois s'inscrire dans la stratégie générale de publication sur ce réseau.



Action engagée

Action 16

Rajouter un QR code/Tag-NFC sur tous les formats de communication papier pour renvoyer vers le site de la Mairie

Analyse de la proposition par la Ville

Depuis la crise du Covid-19, la Ville de Bordeaux a eu de plus en plus recours aux QR codes dans sa communication.

En 2026, la Direction de la Communication a systématisé l'utilisation de QR codes sur ses documents de communication lorsque cela permettait de renvoyer vers une information en ligne ou un lien d'inscription.

Les supports de communication qui concernent la Démocratie Permanente intègrent déjà des QR codes. C'est le cas sur le flyer du dispositif d'Interpellation Citoyenne, de l'Atelier des Initiatives ou encore de l'invitation aux Conseils de Quartier.

La technologie NFC quant à elle, n'est pas disponible pour les agents et ne présente pas d'avantage comparatif réel par rapport à un QR code.

Les actions mises en œuvre

- **Intégration de QR code** sur l'ensemble des invitations aux réunions publiques ou des flyers de présentation des dispositifs de la Mission Démocratie Permanente lorsque cela présente un intérêt (inscription, informations complémentaires...).



Action engagée

Action 17

Rappeler régulièrement l'existence de la démocratie permanente aux habitants

“Tous les ans, mettre en avant la démocratie permanente sur des panneaux publicitaires et/ou en envoyant des flyers dans les boîtes aux lettres des habitants. Organiser un évènement annuel dédié à la démocratie permanente (sur une semaine, une journée, ou un week-end) sur le modèle des journées des associations ou du festival des Possibles organisé par la Ville de Strasbourg. Assurer une communication de l'évènement dans Bordeaux Mag.”

Analyse de la proposition par la Ville

Plusieurs campagnes de communication à l'échelle Ville ont été organisées (Dispositif d'Interpellation, Tournée du Parlement Mobile, Budget Participatif, Convention Citoyenne...). Ces campagnes se déclinent sur les panneaux d'affichages et l'envoi de flyers dans les lieux de passages, chez des partenaires et sur les réseaux sociaux de la Ville. L'organisation d'une campagne de communication spécifique sur la Mission démocratie permanente interroge en termes de stratégie de communication.

En effet pour être efficace, une communication doit être rattachée à une stratégie, à du contenu (un évènement, des rencontres...) et ne pas seulement présenter ce que fait la Ville sur un sujet. Pour autant, il est possible de valoriser l'action de la Démocratie Permanente en la rendant visible lors d'évènements publics ou en visibilisant ces actions dans les publications de la ville (Bordeaux Mag).

La proposition d'un évènement avec pour objet la participation citoyenne a été retenue par les services et est en cours d'étude.

Les actions mises en œuvre

- **Présence de stands présentant la Mission Démocratie Permanente sur différents temps forts** de la Ville en 2025 (Bordeaux accueille ses étudiants, Bordeaux accueille ses nouveaux arrivants ; forum des associations, etc.)
- **Davantage de communication** sur les dispositifs de démocratie permanente dans le Bordeaux Mag en 2025
- **Le projet d'un évènement annuel célébrant la participation citoyenne** associé à une campagne de communication a été **mis à l'étude** et pourra être expérimenté en 2026.



Action engagée

Action 18

Compléter l'espace en ligne dédié à la démocratie permanente sur le site Bordeaux.fr

“ Le site pourrait recenser les dispositifs menés par la Ville ainsi que les événements correspondants. Faire en sorte que les événements puissent être directement synchronisés au calendrier personnel des utilisateurs (google agenda, I-calendar, Microsoft...) via des onglets personnalisés en fonction des intérêts (quartier, âge...). ”

Analyse de la proposition par la Ville

Le site de la Ville de Bordeaux dispose déjà d'une page dédiée aux événements de la Ville en open agenda. Celui-ci permet aux associations et aux services d'inscrire leurs événements dans l'agenda de la Ville. Chaque événement peut être synchronisé avec l'agenda google ou un autre calendrier. Si certains événements organisés par la Mission Démocratie Permanente y figurent (les conseils de quartier), tous n'y figurent pas encore.

Les actions mises en œuvre

- La Mission Démocratie Permanente s'engage à mettre en ligne les réunions publiques (ouvertes à tous) sur l'open agenda de la Ville de Bordeaux
- La plateforme bordeaux participation a été repensée pour être mieux appréhendé par les citoyens. Une page agenda spécifique aux événements de la Mission Démocratie Permanente a été créée sur cette plateforme.



Action 19

Action à expérimenter

Création et mise en place d'un « Qui fait quoi ? »

“ Ce qui fait quoi permettrait de mieux comprendre quels dispositifs sont menés par la Ville de Bordeaux ? Pour qui ? Par qui ? Avec qui ? Modalités ? Le QFQ peut prendre la forme d'un livret « Démocratie en fête/en fait » sur le format des documents de communication de la Ville de Bordeaux ou sur un site/une plateforme. ”

Analyse de la proposition par la Ville

La Mission Démocratie Permanente dispose déjà d'un flyer présentant les différents dispositifs participatifs menés par la Ville de Bordeaux. Celui-ci est notamment distribué aux habitants lors des conseils de quartier et des thématiques organisés dans les événements de la Ville. Il pourra être mis à jour et complété en insistant sur le qui fait quoi. Pour aller plus loin, la Ville pourrait présenter les différents dispositifs sur le site de la Ville ou la plateforme bordeaux participation via un motion design ou des vidéos afin de clarifier les actions de la Mission Démocratie Permanente.

Les actions mises en œuvre

- Evolution de la plateforme Bordeaux Participation incluant des pages F.A.Q présentant le qui fait quoi et le fonctionnement de la Démocratie Permanente
- Mise à l'étude d'un format vidéo ou motion design pour présenter les dispositifs
- Mise à jour du livret actuel de la Démocratie Permanente



Action engagée

Action 20

Repenser le site de la Ville.

Analyse de la proposition par la Ville

Le site de la Ville a été entièrement refondu par la Direction de la Communication afin d'y intégrer de nouvelles technologies et faire évoluer sa fonction vers un site d'information et de médias. Il se structure en deux parties, une partie présentant des données « froides » (pages pratiques services aux habitants...) et une partie « médias » comprenant des articles et des actualités locales. Ces évolutions ont participé à simplifier le site et ses fonctions. La proposition de l'Observatoire a néanmoins été prise en compte pour faire évoluer la plateforme Bordeaux Participation. Celui-ci vient d'être entièrement repensé afin de simplifier l'expérience usager et rendre les informations plus faciles à trouver pour les utilisateurs.

Les actions mises en œuvre

- Réorganisation de la plateforme Bordeaux Participation pour rendre les informations plus faciles à trouver (nouveaux onglets, page agenda...).



Action engagée

Action 21

Généraliser un format de communication FALC pour rendre l'information plus claire et accessible à tous

“ Il est essentiel de privilégier un véritable dialogue avec les citoyens, en leur parlant de manière simple et authentique, plutôt que de se limiter à des messages trop formalisés ou technocratiques. ”

Analyse de la proposition par la Ville

Le FALC (Facile à Lire et à Comprendre) est une méthode de conception de contenus qui permet à toutes les personnes en situation de handicap d'être des citoyens autonomes, informés et pleinement intégrés dans la société. Le FALC implique de respecter un cahier des charges strict qui s'applique aux visuels, aux rédactions, et aux formats des publications (privilégier le format papier par exemple) des contenus produits par la Ville. Certains livrets de la Ville sont rédigés en FALC, par exemple le livret de la nuit des musées. La Direction de la Communication n'a pas observé de demande particulière de FALC par les publics directement concernés. Plutôt que de rentrer dans une logique de certification FALC, la Ville a préféré mener un travail de fond de manière à rendre progressivement de plus en plus accessibles l'ensemble de ses contenus et informations

Les actions mises en œuvre

- Trois agentes de la Mission Démocratie Permanente ont été formées au FALC en 2025
- La réorganisation du site de la Ville a été travaillée avec le responsable accessibilité afin de rendre les contenus plus faciles d'accès
- Les contenus produits par la Mission Démocratie Permanente et la Direction de la communication cherchent à garantir l'accessibilité au grand public des informations par un souci dans la rédaction d'éviter les termes trop techniques ou le « jargon »
- La Démocratie Permanente va prochainement expérimenter les compte-rendu accessibles lors de prochaines réunions publiques, en lien avec un prestataire spécialisé.

Action 22



Action étudiée

Développer la participation citoyenne dans les mairies de quartier.

“ En plus de leurs missions, les mairies de quartier pourraient devenir des lieux ouverts sur la ville, permettant de créer du lien entre les habitants et de faire connaître les dispositifs de participation citoyenne. ”

Analyse de la proposition par la Ville

La mairie de Bordeaux a recruté en septembre 2025, 8 chargés d'animation territoriale, un par mairie de quartier. Une de leurs missions est d'animer les quartiers et faire vivre les dispositifs de participation citoyenne à l'échelle de leur quartier. Afin que les dispositifs proposés par la mission Démocratie Permanente (Dispositif Interpellation citoyenne, Ateliers des initiatives, Budget participatif, etc.) soient adoptés par la population, les chargés d'animation territoriale communiquent et accompagnent les usagers dans leur prise en main. Ils adoptent une posture proactive pour aller-vers les habitants et pour mobiliser les acteurs locaux sur des projets reliés à leurs quartiers. De plus, ils contribuent à l'organisation des démarches de dialogue citoyen dans les quartiers aux côtés de la Mission Démocratie Permanente.

Les actions mises en œuvre

- Création d'un groupe de travail croisé entre Mission Démocratie Permanente et Mairies de Quartier sur les enjeux de participation citoyenne
- Après un premier échange constructif, la dynamique de travail se poursuit en 2026 pour : définir une méthode de travail commune concernant le dialogue citoyen, le périmètre de nos actions respectives ; échanger sur les dispositifs de participation citoyenne et les clefs pour leur appropriation par la population.

Conclusion

Ce droit de suite s'inscrit dans une démarche volontaire de transparence et de responsabilité démocratique.

Il témoigne de la volonté de la Ville de Bordeaux de ne pas laisser les contributions citoyennes sans réponse, ni sans effet. Les suites données aux propositions de l'Observatoire montrent que certaines évolutions sont déjà engagées, que d'autres nécessitent encore du temps, de l'expérimentation ou des arbitrages, et que certaines interrogations demeurent ouvertes. Cette diversité de réponses est le reflet d'une démocratie vivante, qui accepte la complexité et le temps long. Les prochains mois permettront de poursuivre ce travail d'amélioration continue, en approfondissant l'aller-vers, en adaptant les formats et en renforçant le lien entre participation citoyenne et décision publique.

Les membres de l'Observatoire continueront d'être informés, voire associés quand cela est possible, à la mise en œuvre de ces actions. À travers l'Observatoire, la Ville réaffirme enfin sa volonté de faire de la démocratie permanente un espace de dialogue exigeant, évolutif et partagé, au service de l'intérêt général et de la diversité des voix bordelaises.



